

Système de gestion informatique de crédit dans une mutuelle

LWANZO MASHAURI Plaisir Joseph¹

KATEMBO MUSAVULI Josias²

TSONGO SUHYA Noé³

(1) Chercheur et Enseignant à l'Institut Supérieur de Commerce de Butembo, République Démocratique du Congo.

(2) Chercheur et Enseignant à l'Institut Supérieur Pédagogique de Oicha, République Démocratique du Congo.

(3) Chercheur et Enseignant à l'Institut Supérieur de Développement Rural de Beni, République Démocratique du Congo.

Résumé

La préoccupation majeure des entreprises est la bonne gestion de l'information à l'aide des appareils et des logiciels informatiques qui répondent aux besoins spécifiques de chaque entreprise et une mutuelle qui fonctionne sous forme d'une tontine ou encore ayant quelques vraisemblances avec les micro-finances octroyant les crédits à ses membres.

Signalons que, le crédit qu'offre les banques, les coopératives des micro-finances, mutuelles, ... nous permet de financer nos activités, nos projets, nos ménages... en besoin de financement. Ce dernier fait accroître les activités de l'homme. Notons que, depuis un bon temps, il y'a eu apparition des prêts bourses ; qui finance les études et facilite plusieurs boursiers de poursuivre leurs études à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Mais les travaux des chercheurs antérieurs que nous avons consulté montrent que ; les sociétés ou les organisations offrant ces services ; courent derrière le risque de crédit et une fois le système d'octroi des crédits n'est pas bien harmonisé et outillé il éprouve la lenteur dans les processus d'octroi de crédit, mauvaises modalités de remboursement, oublie de la date de remboursement et cela mène l'offreur à courir derrière un dit décrédit.

Mots clés : gestion, mutuelle, coopérative et crédit.

Abstract

The major concern of companies is the good management of information with the help of devices and computer software that meet the specific needs of each company and a mutual that functions in the form of a tontine or having some similarity with micro-finances granting credit to its members.

It should be noted that the credit offered by banks, micro-finance cooperatives, mutuals, etc. allows us to finance our activities, our projects, our households, etc. in need of financing. The latter increases the human activities .

Let us note that, for a long time, there has been the appearance of scholarship loans; which finance studies and facilitate several scholarship holders to continue their studies inside and outside the country. But the work of previous researchers we have consulted shows that companies or organisations offering these services run behind the credit risk and once the credit granting system is not well harmonised and equipped it experiences slowness in the credit granting processes, poor repayment modalities, forgetting the repayment date and this leads the offerer to run behind a so-called credit default.

Key words : management, mutual, cooperative and credit.

Date of Submission: 08-01-2022

Date of Acceptance: 22-01-2022

I. Introduction

La technologie de l'informatique s'avère actuellement nécessaire dans l'exercice des activités et savoir comment chaque activité inter- fonctionnelle est gérée ; parait nécessaire pour bien gérer une entreprise.¹La préoccupation majeure des entreprises est la bonne gestion de l'information à l'aide des appareils et des logiciels informatiques qui répondent aux besoins spécifiques de chaque entreprise.

L'homme moderne depuis un bon temps; se préoccupe et cherche à alléger ses tâches quotidiennes pour ainsi rendre sa vie facile. L'Informatique, avec l'Ordinateur qui est son outil approprié, est l'aboutissement de cette recherche, à L'homme qui est le concepteur; l'utilisateur et en même temps le bénéficiaire. Ainsi

parvenu aux exploits et merveilles que sa vie en dépend dès la conception où la grossesse est contrôlée par l'ordinateur jusqu'à la mort ; qu'il en prouve les causes(www.bestcours.com/divers/330-initiation-informatique, URL du 24 février 2017).

Selon Hilaire UWINEZA qui a travaillé sur l'informatisation du système de gestion d'octroi de la bourse au sein de l'Agence de Financement des Etudiants Rwandais ou en anglais (Student Financing Agency for Rwanda) en sigle SFAR en 2007. A trouvé comme problème de l'absence d'un logiciel informatique ; au sein d'une structure importante comme celle qui offre des bourses, du fait que les données ou ses informations se trouvent stockées dans des classeurs et fardes où l'accès n'est pas facile et/ou le stockage n'est pas sécurisé. Il a estimé que ; l'informatisation du système de gestion d'octroi de la bourse permettra de réduire le temps de traitement de ses informations, et puis il a réalisé un système de la gestion d'octroi de la bourse au sein de la SFAR qui permet d'enregistrer automatiquement les demandes de bourse, d'analyser l'éligibilité des candidats demandeurs, listes des boursiers... , mais La question reste en savoir ; comment peut-on y intégrer un signalement alertant dans le système de crédit une fois arrivant à l'échéance (Hilaire UWINEZA, 2007).

IRAGI RUGAMBWA qui avait traité sur *les microcrédits et le bien être socio-économique des ménages, cas de PLD, PAIDEK et APF* dans la ville de Bukavu en 2007, il cite MAROY KAMUNTU IRAGI, *La problématique de la gestion des crédits dans lescoopératives d'épargne et de crédit du Sud-Kivu en République Démocratique du Congo, lecas des COOPEC de la ville de Bukavu de 1995 à 1999*. Qui a démontré les failles qu'accusent le système d'octroi et de recouvrement, les conséquences de ses faiblesses sur le recouvrement des prêts accordés. En d'autres termes, il fait découvrir les obstacles relatifs au système d'octroi des crédits et les entraves à leur recouvrement dans la ville de Bukavu. A travers cette étude il se posant la questions de savoir si la politique de microcrédit en faveur des ménages a-t-elle eu un impact sur la réduction de la pauvreté et quelles sont les contraintes qui limitent le microcrédit à avoir plus d'impact, face ces préoccupations; il affirmant préalablement que; les microcrédits auraient un impact significatif dans la réduction de la pauvreté des classes sociales très pauvres et pour les classes moyennes, mais cette dégradation est due à la sélection des emprunteurs sur base des éléments fictifs et des affinités, l'uniformisation des crédits.

Cet étude cherche à démontrer que, les causes de la non efficacité du microcrédit peuvent être liées à son système risqué d'octroi de crédit caractérisé par; lenteur dans les processus d'octroi de crédit, aux modalités de remboursement, taux d'intérêt, de l'échéance, de la garantie et de la catégorie socioprofessionnel ; l'octroi des crédits sans garanties ou avec garanties aléatoires, le manque de formation, d'accompagnement et de suivi des emprunteurs, etc. qui sont à la base de cette défaillance qui créent des incohérences et une défectuosité du système d'octroi et de recouvrement des crédits. Cela étant, nous mettons en place un système de gestion des prêts bourses automatiques, mais aussi intégrant un signal alertant le système une fois un crédit arrive au terme de son échéance.

Ainsi, nos préoccupation sont telles que :

- Un système manuel de gestion des crédits occasionne-t-il l'oubli des échéances qui favorise le risque d'insolvabilité ?
- Comment peut-on constater l'expiration de l'échéance d'un crédit dans un système de gestion des crédits ?

1.1. Objectif principal

Les travaux effectués au cours du développement de cette application ont un caractère non seulement scientifique, mais aussi socio-économique que pratique.

Ils ont pour objectif de mettre en place un système informatique de la gestion de prêt de bourse.

1.2. Objectifs spécifiques

- La mise à place de ce système informatique de gestion de prêts bourses permettra d'alerter le gestionnaire des crédits lorsqu'il y'a des crédits qui ont atteint leurs échéances.
- Fournir des rapports automatiquement et des listes de boursiers ; pour permettre aux responsables de prendre telle ou telle décision.

II. Méthodologie de recherche

La MERISE nous a permis de faire l'analyse et de faire la conception du nouveau système.

Afin de mener à bien cette recherche et de vérifier l'exactitude de nos hypothèses, nous avons utilisé les techniques suivantes :

- Interview : une technique qui a permis d'entrer en contact pour poser des questions ayant trait au sujet.
- Documentaire : qui nous a faciliter la consultation des documents qui cadrent avec notre thématique

III. Approche Theorique

III.1. Gestion (Michel R. et Gérard. M, 2002)

Selon Larousse le terme gestion signifie « l'action de gérer ». Au sens général, gérer c'est administré pour son propre compte ou d'une autre personne.

Nous parle aussi de l'administration comme l'action d'administrer, de diriger les affaires publiques ou privées, de régir les biens.

Selon Robert, administrer c'est gérer faisant valoir ou en défendant ses intérêts.

III.2. Les Mutuelles

Les Mutuelles sont des Sociétés à capitaux variables, associant des personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoin économiques, sociaux et culturels communs au mayen d'une entreprise dont la propriété est collective et ou le pouvoirs est exercé démocratiquement. Ce sont des institutions financières du type coopératif qui visent à améliorer les conditions de vie de ses membres. Elles sont contrôlées et organisées démocratiquement par ses membres qui sont propriétaires usagers (Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, 1993).

III.3. Une coopérative

Une coopérative est la combinaison d'un regroupement de personnes et d'une entreprise fondée sur la participation économique des membres, en capital et en opérations. Son organisation et son fonctionnement sont caractérisés par des principes et des valeurs qui confèrent à chaque coopérative un caractère universel, quel que soit son objet ou son secteur d'activité. Une partie de ces principes et valeurs, comme la démocratie à travers l'égalité de voix entre les membres, est traduite en norme juridique.

III.4. La notion de crédit

En dépit de la confusion que prête le terme crédit, nous l'utiliserons seulement dans son sens financier et signifier donc prêt.

Par définition, « le crédit consiste en la faculté d'employer le capital d'octroi en échange d'engagement de remboursement et de payer le prix de son emploi à la fin d'une période déterminée ou convenue » (Rebecca M.V et M. SCHREINER,).

Cette définition nous amène à l'aspect commercial du crédit quant à ce qui est de l'échange d'un bien, mais donne l'idée du coût de l'opération, du décalage dans le temps et de la pièce maîtresse de toute opération de crédit qui est la CONFIANCE : croire en une promesse de paiement et attendre une liquidité future.

Quand le crédit signifie prêt, il consistera en une « opération par laquelle une personne met une somme d'argent à la disposition d'une autre ». Il ressort de ceci que deux personnes interviennent dans une opération de crédit : D'une part le prêteur, celui qui donne le crédit, qui remet immédiatement la monnaie (ou le bien) qu'il accepte d'échanger et d'autre part l'emprunteur, celui qui reçoit le crédit et qui promet de remettre plus tard la monnaie (ou le bien) de ce qu'il a reçu.

III.4.1. Types de crédits

Généralement et suivant l'optique d'intervention, deux grands types de crédits sont distingués. Il s'agit du crédit sec et pur et du crédit à dimension sociale.

a) Crédit sec et pur

Pour ce type de crédit, les conditions sont établies d'avance, d'où le caractère sec et pour la saison d'octroi ou le bailleur, il n'y a pas d'activités connexes à ce crédit, d'où le caractère pur. Ce crédit est accordé sur base d'une analyse financière systématique. On le conclut après qu'on ait été convaincu de l'actif du bénéficiaire partant de son patrimoine et de ses encaisses ; là on se rassure de la garantie deremboursement.

Quant au remboursement, il est le plus souvent exigé en espèce et non en nature, chose qu'accepteraient peut être d'autres politiques de crédit. Et ne peut recevoir un nouveau crédit que le client solvable au premier crédit.

Avec beaucoup de risques quant au suivi, nous trouvons que ce crédit est trop sélectif, la chance n'étant pas offerte à tout le monde de le bénéficier.

b) Le crédit à dimensionsociale

Ce crédit prend en compte l'identité, l'environnement et les besoins sociaux du bénéficiaire. Malgré cela, il n'exclut pas pour autant l'analyse financière et économique de l'activité du bénéficiaire. Il s'insère dans l'optique de suppléance aux difficultés de gestion que connaissent les bénéficiaires, n'exige pas nécessairement le remboursement du premier crédit pour recevoir un second. Ce souci majeur ici est celui de l'homme, le vécuquotidien.

Du point de vue de la distinction, il y a :

- *Le crédit de survie* : c'est un crédit de moindre importance de part le montant accordé à un individu pour exercer le petit commerce de survivance. En principe, il permet à la famille de pouvoir subvenir aux besoins alimentaires et de vivre du jour le jour.

Ces crédits sont incapables de générer l'épargne pouvant permettre de satisfaire d'autres besoins et l'échéance de remboursement est de courte durée.

Ces crédits sont appelés « crédits à haut risque » car ils sont plus humanitaires qu'économiques et n'exigent pas

d'épargne au préalable. Seul l'instinct de survie du bénéficiaire guide la motivation de remboursement, celui-ci étant fait en nature ou en espèce. Plus pratique par les petits vendeurs, ces crédits s'inscrivent dans le processus d'écoulement de leurs produits.

- *Le crédit de subsistance* : c'est un crédit qui permet à la famille de se maintenir dans un style de vie moderne en assurant d'abord les besoins primaires et secondaires ensuite (alimentation, habillement, soins de santé, logement, scolarisation des enfants).

Concernant l'octroi, l'individu est supposé avoir une activité sur base de laquelle le crédit lui est accordé, en nature ou en espèce selon les activités exercées par l'entremise de son groupe. Ici l'élément confiance est soutenu par toute une série des mécanismes objectifs à savoir entre autres : la caution solidaire, le contrat, l'enquête et l'identification, l'hypothèque, le gage, l'épargne et l'étude de rentabilité. Pour tout cela, la formation préalable est donc indispensable.

Quant à ce qui est de l'échéance, le délai de remboursement est relativement court tenant compte du cycle de l'activité et avec un léger taux d'intérêt. (Rebecca M.V et M. SCHREINER,).

Le crédit de subsistance exige un suivi régulier, ne vise pas une croissance économique compte tenu du montant octroyé, de l'échéance et de l'objet même du crédit. Il ne permet pas l'investissement durable mais limite et contrôle davantage les risques du côté du donateur, les bénéficiaires étant généralement les démunis. Pour recouvrer, on fait recours à la pression du groupe et à l'isolement social ; deux principaux mécanismes reconnus ici.

- *Le crédit de Micro-Entreprise* : c'est un crédit qui s'adresse à une unité de production. Cette unité de production exige beaucoup de moyens par rapport à ces deux précédents types de crédit et évolue vers une véritable entreprise économique. Ce crédit est accordé en fonction d'une étude de rentabilité de la micro-entreprise et peut donc soutenir plusieurs aspects entre autres les fonds de roulement, la production, la transformation, l'écoulement, etc. Il s'octroie aux entrepreneurs attestés pour financer une activité en cours d'une politique de crédit bien définie.

Ce crédit doit donc générer des bénéfices à recycler dans la production capables de dégager l'épargne et de rembourser le capital emprunté cause pour laquelle il nécessite une bonne organisation, beaucoup de compétences et de capacités de gestion au niveau de l'organisation d'appui et celui de l'Entreprise ou l'échéance de remboursement peut s'étendre à court, moyen ou long terme. Signalons en outre qu'ici les mécanismes de recouvrement des crédits en souffrance sont bien formalisés.

De ce genre de crédit, nous pouvons dire que les organisations d'appui doivent accompagner la micro-entreprise afin de les amener vers les véritables entreprises organisées. Elles doivent aussi mieux cerner les aspects conceptuels de gestion et d'organisation pour mieux accompagner les bénéficiaires.

Du point de vue de la durée d'échéance, on distingue :

- *Le crédit à court terme* : ce crédit est donné pour une durée ne dépassant généralement pas trois mois. Il est surtout demandé par des entreprises industrielles et commerciales pour compléter les fonds de roulement et est accordé par des banques sous forme d'escompte de commerce.

Normalement ce crédit n'est pas fait pour mettre durablement des fonds à la disposition de son bénéficiaire, mais son rôle et sa fonction consistent à combler les creux momentanés de trésorerie. Dans des cas extrêmes, il peut s'étendre jusqu'à une année.

- *Le crédit à moyen terme* : c'est un crédit pour une durée située entre une année, trois, voire cinq ans. Ici la distribution est largement assurée par l'appareil bancaire et emploie généralement les effets de commerce.

- *Le crédit à long terme* : c'est un crédit accordé pour une échéance supérieure à 3 ou 5 ans. Il sert à financer les investissements et est consenti par des banques spécialisées.

Du point de vue de la garantie, on en distingue :

- *Crédit mutuel* : c'est un type de crédit le plus vieux, on l'appelle aussi crédit Raiffeisen. « Epargner », c'est le maître mot des mutuels et leurs objectifs est un véritable dogme.

Après plusieurs mois, voire plusieurs années d'épargne préalable, la mutuelle peut vous distribuer des crédits. Cette épargne servira de caution matérielle à l'emprunt ; ce qui permet à l'institution de crédit mutuel d'avoir des liquidités à un prix inférieur au marché financier. Pour cette forme de crédit, l'intérêt financier n'apparaît pas d'une façon claire.

- *Le crédit solidaire* : dans ce type de crédit, l'épargne ne joue pas un rôle prépondérant car le principe de départ est qu'il existe une pauvreté sans capacité d'épargne. Ici le crédit vise essentiellement des activités productrices avec des groupes d'individus qui s'engagent solidairement à rembourser le prêt. Ainsi, faut-il dans un premier temps recourir à une subvention pour faire décoller l'activité de crédit ou carrément emprunter sur les marchés financiers. La forme de garantie privilégiée pour ce type de crédit c'est la caution solidaire.

Il est à marquer que ces deux derniers types de crédits, à savoir mutuel et solidaire présentent un antagonisme. Mais, nous sommes aussi de l'avis de P. ORTALI qui, cet antagonisme n'est pas si vu qu'on le pense car le crédit

et l'épargne constituent les deux faces d'un même système ; l'un implique l'autre et inversement, ce qui débouche inévitablement sur l'intégration des deux pour la viabilité du système.

III.4.2. Type de système de crédit

Les systèmes de crédit deviennent de plus en plus importants. Ils constituent un outil efficace pour encourager le développement mais certains problèmes peuvent se présenter. Même quand tout marche bien, ces plans ne sont pas la réponse à tous les problèmes des pauvres. Un de leurs buts principaux est de générer des revenus pour des groupes communautaires, des familles, ou des particuliers.

Pourtant la production de revenus ne devrait pas être considérée comme le seul résultat à atteindre. L'indépendance et l'amélioration des conditions de vie sont aussi importantes.

Les systèmes de crédits ont les mêmes buts que les programmes visant à générer des revenus ; mais ils ne comportent pas les mêmes inconvénients. Ils sont souvent plus sensibles à la situation économique locale. Ils ne devraient pas créer de dépendance et peuvent, en principe permettre une croissance autonome.

Les principaux types de systèmes de crédit sont :

a) Les caisses communautaires

Ce sont des groupes au sein d'une communauté qui se réunissent régulièrement pour s'étendre sur les prêts à faire à partir d'un fond commun ainsi que sur les économies et les remboursements à effectuer.

b) Les caissesolidaire

Ces formes d'épargne fonctionnent en encourageant les gens qui veulent emprunter, à former des groupes de solidarité, les membres de ces groupes se portent garants des uns pour les autres lors de prêts. Les membres auxquels la communauté ne peut faire confiance seront ainsi éliminés par cesystème.

c) Prêts individuels

Généralement, les particuliers qui font un emprunt doivent fournir une garantie comme de la terre ou des machines qui pourront être revendues si la dette n'est pas remboursée.

III.5. Le système de tontine ou « Likelemba » (Lothar Seethaler)

En occident, on désigne sans ce nom, venu d'une formule inventée au 18^e siècle par le baron italien TONTI, « de multiples formes de réciprocité ». Cette pratique prend plusieurs noms selon le milieu : Likelemba ou ristourne en RDC, adjolu au Bénin, Sosiyete ou Ikinina au Rwanda.

Un certain nombre de personnes (par exemple 12) versent à une certaine date (admettons chaque fin du mois) une certaine somme d'argent (soit 1.000 Franc congolais). 12.000Fc vont être disponibles chaque mois pendant douze mois de suite. Chacun des douze membres les « lèvera » à tour de rôle et chacun aura donc eu définitive prêté 10 fois sa mise et emprunté une fois sa mise de ses onze partenaires.

En fait, il s'agit d'une création originale qui n'est ni vraiment de l'épargne, ni vraiment du crédit. La motivation économique essentielle est de disposer en une fois d'une grosse somme d'argent qui permet de réaliser un investissement important. Si le principe est simple, son application est très diversifiée et la formule s'adapte à des milieux très divers. Le nombre de membres peut varier de quelques personnes à plus d'une personne. Plus ce nombre augmente plus la réalité devient complexe et des problèmes plus graves surgissent. En fait, les tontines relèvent essentiellement du secteur informel.

a) Avantage des Tontines

La tontine permet :

- La cohésion sociale : solidarité;
- De faire face aux dépenses importantes imprévues aux membres ;
- D'accorder une assistance morale à une personne en difficulté;
- De prêter l'argent à des taux d'intérêt préférentiels;
- D'investir;
- D'épargner.

b) Inconvénients destontines

La tontine :

- ne possède pas de caractère juridique;
- exige des liquidités pour l'adhésion;
- à une capacité de prêt à marge très restreinte;
- expose le membre à un malheur, en cas de défaillance;
- est militée dans sataille.

Actuellement, cette pratique est d'usage dans la ville de Bukavu et cela surtout par les petits commerçants, les femmes commerçantes en particulier mais aussi par les ruraux cultivateurs de la périphérie de la ville de Bukavu, qui font toujours des rotations dans le rendement des services avec comme devise « Union fait la force

». Celui qui pêche contre ce mot d'ordre, se voit directement soustrait des avantages du groupe (Alliance MURHULA SAFARI, 2010).

III.6. La notion de risque

III.6.1. Définition du risque

Il s'agit de toutes les techniques dont va faire usage l'homme pour se protéger contre les effets néfastes lors de la réalisation du risque. Le risque est l'exposition à une forte probabilité de perte. Le risque est un élément aléatoire pouvant entraîner des dommages.

Le risque n'est pas une mauvaise chose en soi. Parfois, c'est important de prendre des risques pour atteindre des objectifs louables qui valent vraiment la peine. Ceci est particulièrement vrai dans les IMF où les Chargés de prêts prennent chaque jour des risques en prêtant de l'argent aux personnes sans historique en matière de crédit, ou qui ne tiennent aucune comptabilité de leurs activités commerciales ou qui n'ont pas de garantie à offrir. Le risque est indispensable pour la bonne marche des activités de microcrédits mais il est très important de prendre plutôt des risques calculés. La gestion du risque, ou la prise de risques calculés, réduit la probabilité de réaliser des pertes et minimise le degré de la perte au cas où celle-ci arriverait.

III.6.2. Risque de solvabilité :

C'est le risque pour un créancier de perdre définitivement sa créance dans la mesure où le débiteur ne peut pas, même en liquidant l'ensemble de ses avoirs, rembourser la totalité de ses engagements. Les traders parlent de risque de contrepartie.

La gestion de risque implique la **prévention** des problèmes potentiels et la **détection** anticipée des problèmes réels quand ceux-ci arrivent. La gestion de risques doit suivre les trois étapes ci-après:

a. Identifier les Vulnérabilités :

Avant de gérer des risques au sein d'une organisation, il est important d'identifier au préalable les faiblesses, limites et menaces actuelles et potentielles de l'organisation. Un aspect important de gestion de risques est de prévoir les risques probables de l'organisation à court, moyen et long terme.

b. Concevoir et mettre en œuvre des systèmes de contrôles :

Une fois que l'IMF a identifié ces points vulnérables, elle peut concevoir et mettre en exécution des mesures de contrôles pour amoindrir ces risques. Par exemple, le recours préalable à une garantie physique peut représenter une solution alternative pour minimiser les risques sur créances dans un environnement financier particulier alors que la caution solidaire peut être un recours approprié dans d'autres environnements.

c. Suivre l'efficacité des systèmes de contrôle en place :

Une fois le système de contrôle en place, les IMF doivent pouvoir suivre et apprécier son degré de fonctionnalité et son efficacité. Les outils de suivi consistent avant tout en un indicateur de performance que les Directeurs et Administrateurs doivent établir et suivre afin de s'assurer de la bonne gestion de l'IMF.

C'est très important de noter que les IMF ne pourront pas complètement échapper à l'ensemble des risques auxquels elles sont exposées.

IV. La Narration

La démarche d'octroi d'un crédit bourse est subordonnée à l'adhésion individuelle du membre ou du responsable du bénéficiaire à la mutuelle qui consiste au paiement du frais d'adhésion au compte de la mutuelle, la présentation et enregistrement du bordereau de versement aux services de la comptabilité et caisse de la mutuelle et reçoit en contrepartie un reçu (cfr. Liste de paiement frais d'adhésion).

Une fois que ce versement est effectué, l'intéressé rencontre se présente au secrétariat pour la prise de photo qui sera placée sur sa fiche et une autre sur sa carte et ensable avec le secrétaire complètent la fiche d'adhésion individuelle et la carte de membre. Signalons que de là, l'adhérant peut souscrire à une part sociale de 300\$ ou plus dans 24 mois ou 2 ans. Une fois libérée, ce là lui permet d'accéder à un montant supérieur à 300\$ lors de la demande de crédit.

En suite la fiche d'adhésion et la carte de membre sont soumises à la présidence du C.A pour la signature et puis la carte est remise au membre et la fiche gardée au service du secrétariat. C'est alors que le membre peut soumettre sa demande de crédit à la présidence de la C.A, quant au président de formuler une requête de crédit qu'il va soumettre à l'étude au Conseil d'Administration pour approbation.

Après que la demande de crédit soit acceptée, un contrat de prêt est signé en deux exemplaires et le trésorier remplit le bon de décaissement qu'il remet au service de la comptabilité et caisse puis de là le chèque est établi et remis au membre pour le retrait du montant au compte.

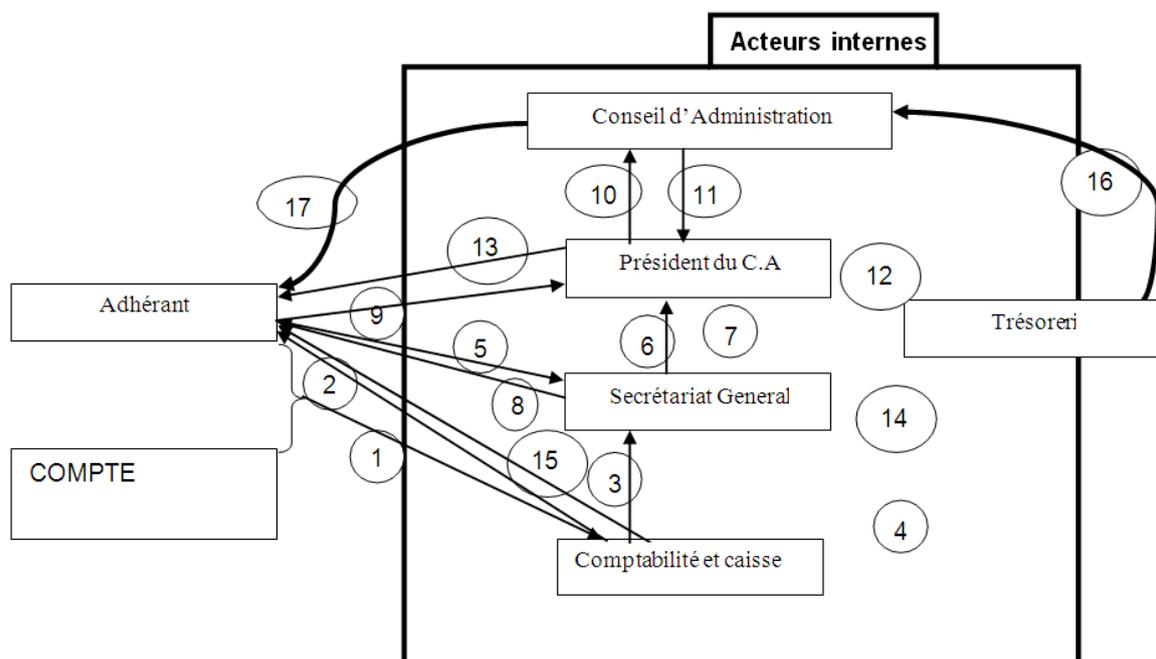
Le remboursement des prêts se fait au compte de la mutuelle et un bordereau du versement doit être présenté à la caisse pour enregistrement en échange d'un reçu et une fiche de remboursement est complétée.

IV.1. Analyse de poste de travail

Notre étude nécessite une analyse des différents postes de travail de la M-BETA qui interviennent dans la gestion de crédit, pour voir comment ils sont organisés et la façon dont ils communiquent entre eux. Les informations recueillies sur base de cette analyse vont nous permettre de déceler les anomalies sur la façon de gérer ou des traiter les informations cadrant avec la gestion de crédit. Ainsi, les services ou postes de travail concernés par notre étude sont les suivants : La présidence du C.A, le Conseil d'Administration le secrétariat, la trésorerie, Comptabilité etCaisse.

Les documents nécessaires sont : Bordereau de versement, Reçu, liste de paie frais d'adhésion, fiche d'adhésion, carte de membre, demande de prêt, un contrat de prêt, bon de décaissement, Fiche de remboursement.

Le MCC c'est un schéma qui représente les échanges des messages entre les acteurs intervenants dans le système d'informations (Nicolas Larrousse). Ces échanges peuvent se réaliser à l'aide des documents imprimés ou oralement selon lecas.



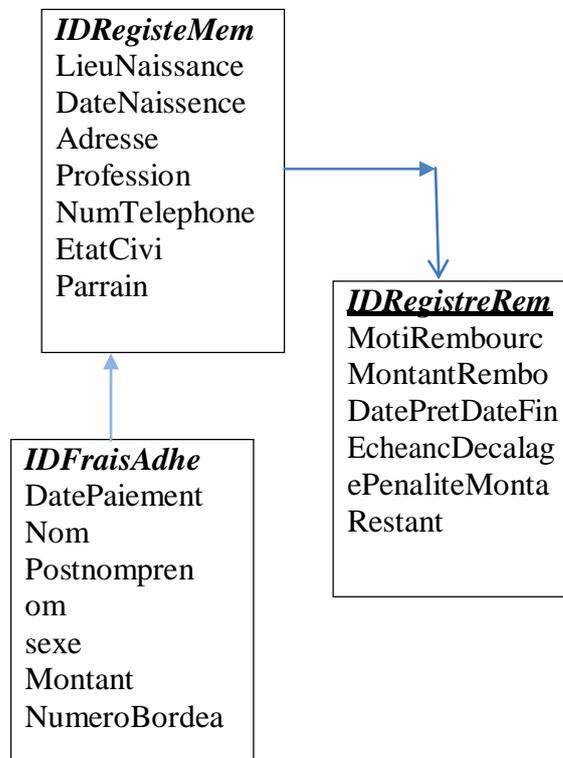
Légende

- 1a. Bordereau de versement du frais d'Adhésion au compte de la mutuelle; 1b. Bordereau de versement pour le remboursement du crédit;
- 2. Reçu
- 3. Liste de Paiement frais d'adhérent ;
- 4. Liste de Paiement frais d'adhésion ;
- 5. Reçu et Photo pour ;
- 6. Carte de membre et Fiche ;
- 7. Fiche d'adhésion et la carte du membre signée ;
- 8. Carte de membre ;
- 9. Demande de crédit ;
- 10. Requête du crédit ;
- 11. Analyse de la demande ;
- 12. Ordre du crédit ;
- 13. Résultat de la demande ;
- 14. Bon de décaissement ;
- 15. Chèque ;
- 16. Alerte de dépassement de l'échéance et Rapport de la Trésorerie;
- 17. Recouvrement.

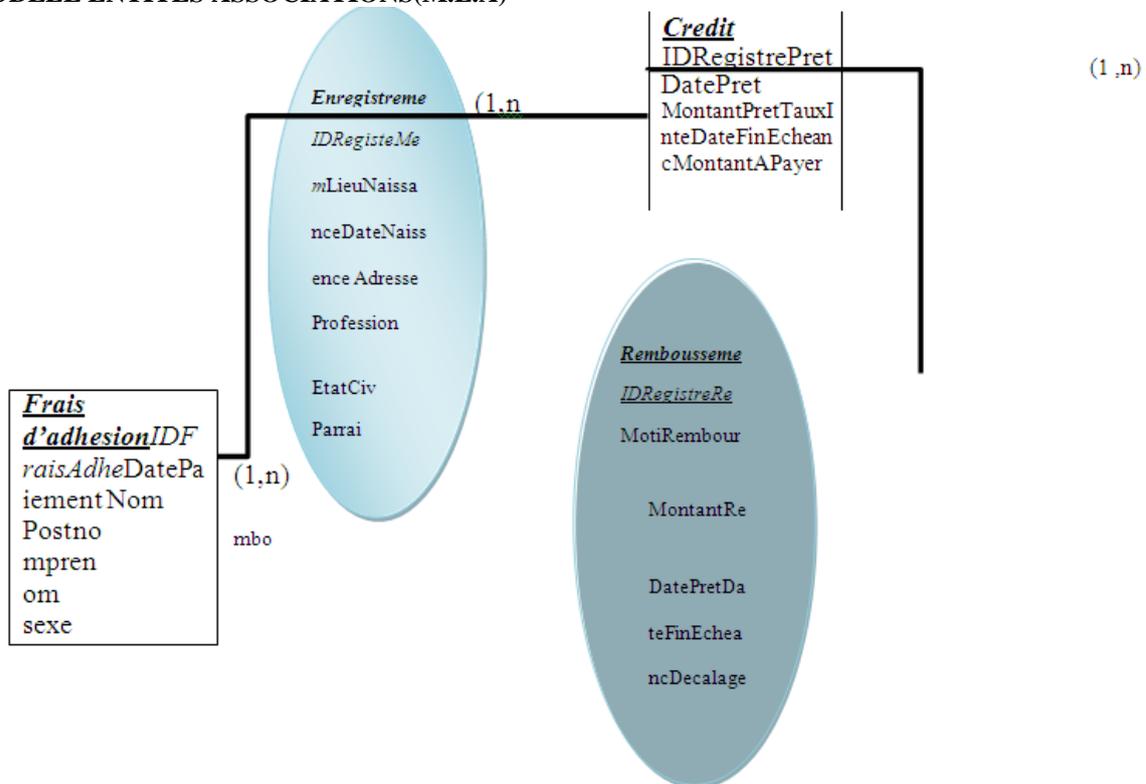
IV.2. Le Graphe des dépendances fonctionnelles

Le Graphe des dépendances fonctionnelles de données permet d'obtenir une représentation graphique de la structure des données du système d'informations. En effet, « Les dépendances fonctionnelles expriment la

relation de hiérarchie qui existe entre les champs ». Ainsi, deux données sont en dépendances fonctionnelles, si la connaissance d'une valeur de la première permet de déterminer la connaissance d'une et une seule valeur de la seconde. La première donnée est dite source, et le second but (Ir. Osée M.MASIVI, 2009). Autrement dit, en connaissant la valeur de la donnée source, on a la connaissance des valeurs de données buts.



MODELE ENTITES ASSOCIATIONS(M.E.A)



MODELE LOGIQUE DE DONNEES(MLD)

Le modèle logique de donnée (MLD) est une représentation théorique qui découle directement du MCD (modèle conceptuel de données) et surtout du MEA. Ce modèle explicite les relations (tables) qui seront mises en œuvre dans la BD . Il s'agit, en effet, d'une représentation théorique des tables constituant la Base des Données.

1. Frais d'adhésion

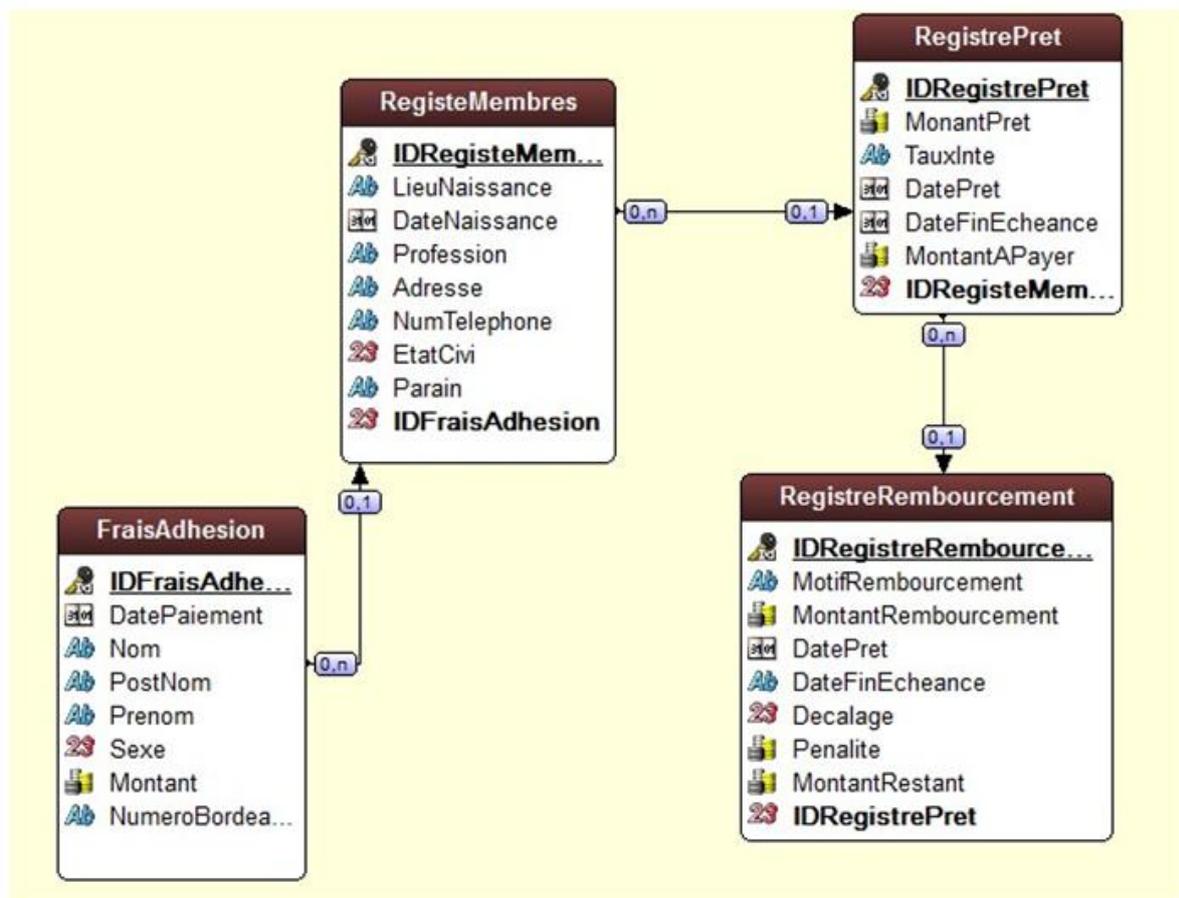
(**IDFraisAdhe**□,DatePaiement,Nom,PosteNom,PresNom,Sexe,Montant,NumeroBorderea) ;

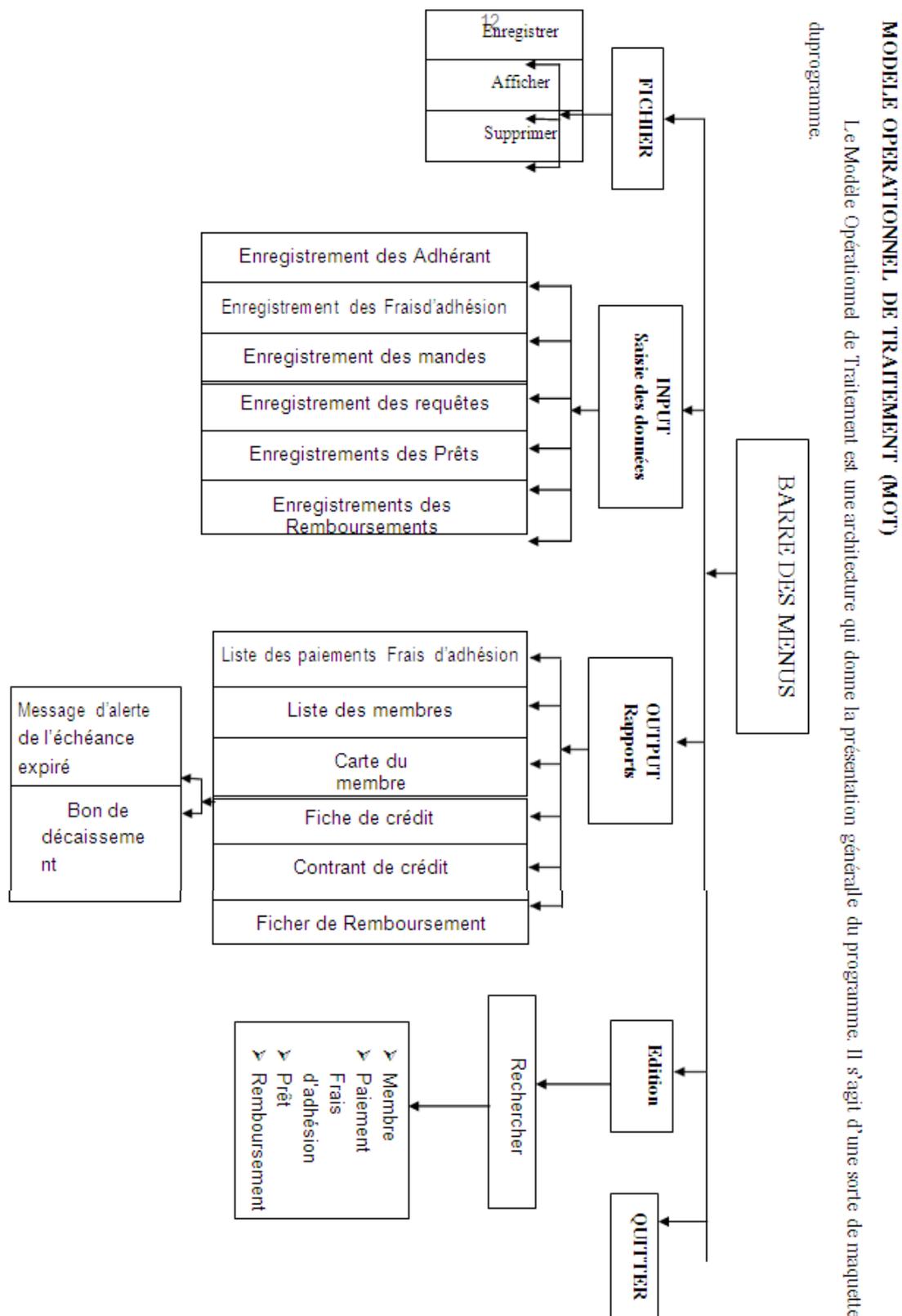
2. Enregistrement (IDRegistreMembre□,lieuNaissance,DateNaissance, Adresse,Profesion, NuTtelephone, EtatCivi, Parain);

3. Pret (IDRegistrePret□,MontantPret,TauxInte, DatePret, DateFinEcheance,MontantApayer);

4. Remboursement (IDRegistreRembourse,MotifRemboursement,MontantRemboursement, DatePret, DateFinEcheance,Dcalage,Penalite, MotantRestant) .

MODELE PHYSIQUE DES DONNES(MPD)





Arrivé au terme de notre travail de recherche ayant pour thème : *Système de gestion informatique de crédit dans une mutuelle*, la préoccupation majeure de ce travail consiste à trouver une solution palliative aux multiples problèmes posés par la manipulation manuelle des données dans la gestion des crédits au sein de cette mutuelle. Cette solution constituerait, sans aucun doute, un moyen efficace permettant aux dirigeants de la mutuelle de gérer et contrôler aisément ses crédits octroyés aux membres et de disposer, en temps réel des

données et coordonnées relatives à chaque membre, voire rendre disponible toute donnée y afférente dès qu'on a besoin, c'est-à-dire en temps opportun.

De cette épineuse problématique, trois questions ont retenus notre attention :

1. Comment peut-on constater l'expiration de l'échéance d'un crédit dans Un système manuel de gestion des crédits ?
2. Un système manuel de gestion des crédits occasionne-t-il l'oubli des échéances qui favorise le risque d'insolvabilité ?
3. L'informatisation de cette activité ; rendra-t-il la mutuelle et ses responsables flexibles face à certains risques potentiels ?

Pour répondre à ces questions et envisager une voie de solution au problème, les hypothèses ci-après ont été formulées :

- Pourrait-il que ; dans un système manuel de gestion des crédits, les crédits dont leurs échéances sont expirés sont constatés après une vérification manuelle des documents des prêts.

- Il se peut que ; un système manuel de gestion des crédits qui constate l'expiration des échéances des crédits qu'après une vérification des documents de crédit, occasionne l'oubli des échéances et expose cette mutuelle à courir le risque d'insolvabilité ; une fois que cette vérification n'est pas quotidienne ?

- L'informatisation de cette activité ; permettra à une mutuelle de détecter automatiquement le crédit dont les échéances sont à terme, pour que les dirigeants prennent des précautions nécessaires pour éviter le risque potentiel ?

Ainsi, pour baliser la voie de cette investigation afin d'atteindre les objectifs escomptés et vérifier les hypothèses, la Méthode d'Etude et de Réalisation Informatique pour les Systèmes d'Entreprise, MERISE en sigle, appuyée par les techniques documentaire, d'interview et d'observation (observation indirecte) ont servi de fil d'Ariane pour mener à bon port ce travail.

Rappelons, par ailleurs que, outre à l'introduction ou nous avons passé en revue quelques travaux antérieurs ayant trait avec la gestion des crédits et risques, nous avons voulu marquer l'originalité de ce travail en y impliquant un système de signalement en cas de dépassement de l'échéance d'un crédit.

Nous avons braquer nos phares sur le recueil de l'existant et il a été question de relever les processus du déroulement et du traitement de l'information au sein d'une mutuelle dans le domaine sous examen (gestion des crédits), d'analyser les différents documents manipulés dans ce système, de faire une critique minutieuse dudit système et de suggérer enfin une nouvelle solution afin de rendre le système plus efficace, plus performant et adapté aux nouvelles technologies de l'information et de la communication.

Conscient et persuadé de la finitude de l'esprit humain à réaliser une œuvre parfaite, nous n'avons aucune prétention d'avoir accompli un travail exhaustif. Bien que nous ayons épuisé l'essentiel attendu de ce travail, d'autres paramètres à aborder sont toujours offerts aux chercheurs ultérieurs. Il s'agit par exemple de la distribution de cette base de données à un réseau local.

Bibliographie

- [1]. Adolphe L. BONYOMA, *Méthodes de recherche en sciences sociales*, Notes de cours inédit, G2 G.I, FAB, 2015 -2016,
- [2]. AGI RUGAMBWAIR, *les microcrédits et le bien être socio-économique des ménages*, cas de PLD, PAIDEK et APF dans la ville de Bukavu, 2007.
- [3]. Michel R. et Gérard M, *le contrôle de gestion bancaire et financier*, éd. Revue banque, Paris, 2002
- [4]. MFEF (Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille): « Répertoire des Groupements de Promotion Féminine au Sénégal », 1993
- [5]. Rebecca M.V et M. SCHREINER, *Femme, Micro-finance et épargne : quelques*
- [6]. Nicolas Larousse, *Création de bases de données*, col. Synthex, Paris 2009, p.57.
- [7]. Ir. Osée M.MASIVI, *Méthode d'analyse et conception des systèmes d'informations*, UNILUK, 2009, p. 36.
- [8]. Hilaire UWINEZA, *L'informatisation du système de gestion d'octroi de la bourse au sein de la SFAR*, 2007;
- [9]. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Coopérative>
- [10]. www.bestcours.com/divers/330-initiation-informatique; (URL du 24 février 2017)

LWANZO MASHAURI Plaisir Joseph , et. al. “ Système de gestion informatique de crédit dans une mutuelle.” *IOSR Journal of Computer Engineering (IOSR-JCE)*, 24(1), 2022, pp. 57-67.